

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'Offre Publique de Retrait - OPR – ouverte du 28 décembre 2022 au 7 février 2023 a été clôturée. Cette OPR qui vise l'acquisition de 234 442 actions de la société CEREALIS est initiée par la société « Cardinal Brands Limited », détenant de concert avec la société « Power Brands », 4 654 447 actions, représentant 95,20% des droits de vote de la société CEREALIS, sur les 4 888 889 actions composant le capital social de la société CEREALIS.

2- Sur les 234 442 actions objet de l'OPR, 25 198 actions ont été acquises par Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, au profit de la société « Power Brands », initiatrice de l'OPR.

3- Conformément à l'avis d'ouverture de l'OPR publié au bulletin officiel du CMF du 23 décembre 2022, les actions de la société CEREALIS seront radiées du Marché Principal des titres de capital de la cote de la Bourse à partir du **13 février 2023**, date à partir de laquelle la société CEREALIS ne sera plus qualifiée de société faisant appel public à l'épargne.